



# Sentier d'Interprétation du Marais de Caudebec-en-Caux

La visite du marais de Caudebec-en-Caux commence au niveau de l'observatoire en bois.

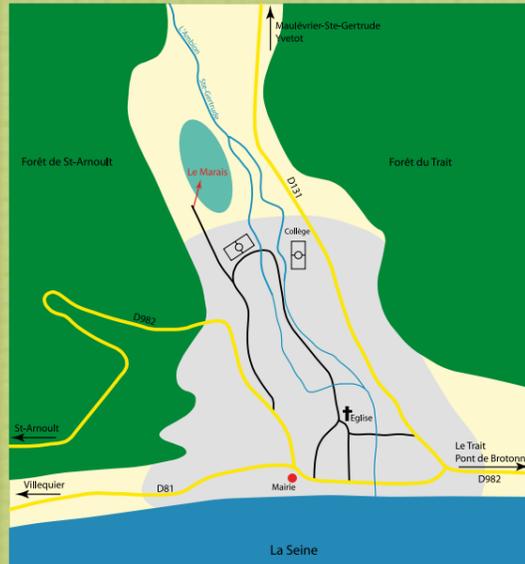
Un panneau informatif y présente le site, les zones humides en général et la roselière.

Après ce premier arrêt, des bornes numérotées disposées le long du sentier renvoient aux explications du dépliant sur les autres milieux naturels présents dans le marais,

leur faune et leur flore.



## Comment s'y rendre ?



Conception : le Zèbre - Réalisation : équipe du Parc - Illustrations : S. Destouglères  
Photos : M. Voirin, M. Vanot, C. Dodelin, X. Delu, A. Huon, N. Delfemine, C. Baudron - Novembre 2007

## En pratique...

- Le sentier est accessible librement au public, il s'effectue en une petite heure.
- Prévoyez de bonnes chaussures.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Merci de respecter ce site naturel en ne laissant aucun déchet sur place.

## Renseignements...

- Sur la gestion du site et l'organisation de visites guidées : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande : 02 35 37 23 16 [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)
- Office de Tourisme du Pays Caux - Vallée de Seine Antenne de Caudebec en Caux : Tél. : 02 32 70 46 32 [www.tourismecauxseine.com](http://www.tourismecauxseine.com)

## Caudebec-en-Caux



# Balade nature sur le sentier du marais



Iris des marais  
(*Iris pseudacorus*)



# 1 Le fossé et la prairie

De vieilles cartes postales attestent que le marais a été cultivé par l'homme et mis en pâture. A cette époque des fossés étaient creusés pour drainer le sol et faciliter le travail agricole. L'abandon de cette activité depuis les années 1960 a entraîné un comblement naturel et progressif des fossés qui n'ont plus été entretenus. La gestion actuelle, a pour but de n'en conserver qu'un, afin de maintenir la zone humide tout en conservant une capacité de stockage de l'eau en période de crue.

Au-delà de cette fonction régulatrice, ce fossé unique est également un refuge pour de nombreuses espèces. Au printemps, il est un lieu de ponte pour les crapauds communs qui descendent des bois de pente où ils hibernent. Il abrite également de nombreux insectes aquatiques, des poissons et des plantes d'eau stagnante durant toute l'année.

Les prairies humides font partie des milieux naturels les plus riches en espèces. On estime que pour chaque espèce de fleur présente dans la prairie, il faut compter dix espèces d'insectes liées à cette fleur. Ces derniers permettant les cycles de vie à travers la pollinisation par exemple. Le maintien de la prairie est assuré par les chevaux camarguais qui en pâturant toute l'année, empêchent le site de s'embroussailler et de devenir peu à peu un bois de Saule. Parmi les nombreuses espèces de plantes à fleur de la prairie humide, distinguons trois espèces à floraison jaune : le Populaire des marais aux mois de mars-avril, l'Iris faux-acore aux mois de mai-juin et la Pulcaire dysentérique en juillet-août.

**Le saviez vous ?**  
La moitié des zones humides du territoire français ont été détruites au cours des 30 dernières années.



Grèbe castagneux  
(*Tachybaptus ruficollis*)

# 4 Les rivières Ambion et Sainte-Gertrude

Longues respectivement de 2,8 et 4,2 km, ces rivières abritaient originellement des truites et des saumons sauvages. De nombreuses modifications d'origine humaine ont dégradé le milieu (embâcles, ouvrages hydrauliques, remblaiement des berges avec les produits de curage...).

Les truites pêchées aujourd'hui sont des truites d'élevages relâchées artificiellement (Truite fario), parmi les espèces sauvages présentes nommons l'Anguille, l'Épinoche, le Chabot et la Lamproie de Planer.

Quelques espèces d'oiseaux sont des hôtes réguliers : la Poule d'eau, le Grèbe castagneux qui plonge à contre courant pour trouver des petits poissons et le Martin pêcheur qui creuse son nid dans les berges et vole au ras de l'eau tel une flèche bleue. Quand le soleil réchauffe la végétation des berges en été, il n'est pas rare de voir voler une ravissante libellule aux couleurs métalliques : le Calopteryx éclatant.

La gestion du marais comprend un important volet concernant la restauration de ces deux rivières, ce qui explique la présence de fascines<sup>[1]</sup> sur les berges pour les maintenir en place, la pose d'épis déflecteurs<sup>[2]</sup> pour augmenter la vitesse du courant et restaurer le lit caillouteux. La suppression de l'ancien merlon<sup>[3]</sup> qui longeait la rivière a pour but de restaurer la végétation typique des berges, permettre l'entrée des eaux de la rivière dans le marais en période de crue, et le déplacement de certaines espèces entre ces deux milieux.

**Le saviez vous ?**  
A l'heure actuelle, les scientifiques estiment avoir identifié moins de 10% des espèces présentes sur terre.

[1] Fascines : aménagements des berges pour lutter contre l'érosion.  
[2] Epis déflecteurs : aménagement hydraulique qui a pour objectif de varier les écoulements et de retrouver la largeur du lit du cours d'eau en certains points.  
[3] Merlon : zone de remblais en bord de cours d'eau qui augmente la hauteur des berges.



Mésange charbonnière  
(*Parus major*)

# 2 La saulaie humide

Dans les zones humides ne poussent que certaines espèces d'arbres. En vallée de Seine, on trouvera essentiellement des Saules, des Frênes et des Aulnes, ces derniers préférant souvent l'eau courante des bords de rivière. Le chêne aussi est présent mais plus occasionnellement.

Ici, dans le marais de Caudebec, c'est le saule qui domine. Au tout début du printemps, ses bourgeons débourent, et laissent s'envoler au vent le manchon soyeux qui protégeait les futures pousses du froid hivernal. Les fleurs mâles de l'arbre que l'on appelle des chatons, libèrent leur pollen. Dans les branches non encore feuillées, la mésange charbonnière chante à tue tête «titou titou titou». Au sol, sous le bois mort laissé sur place, les Salamandres tachetées trouvent refuge et dorment en attendant la nuit.

**Le saviez vous ?**  
Une prairie humide abandonnée, se transforme en fourré de Saules en moins de 30 ans.



Pulcaire dysentérique  
(*Pulicaria disenterica*)



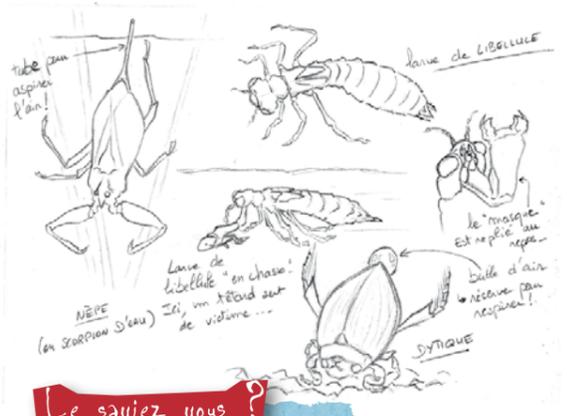
Salamandre tachetée  
(*Salamandra salamandra*)

# 3 Les mares permanentes



Triton palmé  
(*Triturus helveticus*)

De chaque côté du ponton en bois, deux mares permanentes accueillent une faune et une flore spécifiques. Les Tritons palmés sont discrets, contrairement aux Grenouilles vertes dont le chant ressemble à un rire nerveux. La mare est un lieu de vie important pour de nombreux insectes qui viennent y pondre : libellules, punaises aquatiques et coléoptères. Quand on se penche d'un peu plus près pour observer, on découvre des modes de vie et des adaptations étonnantes :



**Le saviez vous ?**  
En Haute-Normandie, 90% des mares ont disparu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.



Grenouille verte (*Rana esculenta*)



Laïche  
(*Carex*)

# 5 La mare temporaire

Cet endroit est le plus bas du marais, en période de crue il est rapidement inondé, mais comme la dépression n'est pas profonde, le sol s'assèche en été.

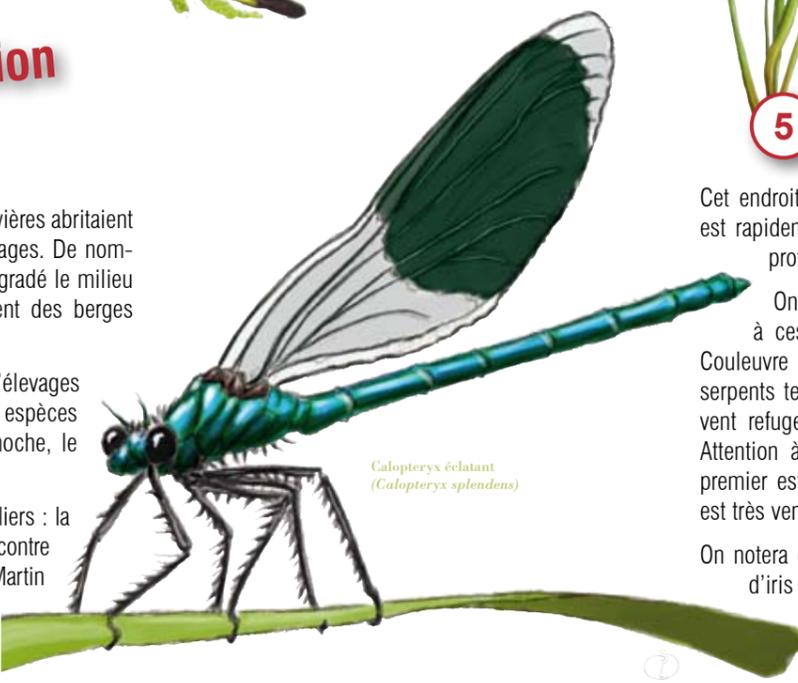
On trouve donc ici des animaux et des plantes adaptées à ces conditions de vie changeantes. Par exemple, la Couleuvre à collier et la Vipère péliade, sont deux serpents terrestres qui savent nager et qui trouvent refuge dans cette zone peu accessible. Attention à ne pas les confondre car si le premier est inoffensif, la morsure du second est très venimeuse.

On notera également la présence de joncs et d'iris qui sont des plantes capables de supporter un sol très humide en hiver et superficiellement sec en été, le premier grâce à ses racines profondes, et le second grâce à ses rhizomes qui stockent l'eau en période de sécheresse.

Certaines libellules comme le Sympétrum fascié vont utiliser ce milieu comme site de chasse aux moustiques et autres petits moucherons dont elles se nourrissent. Leur vol extrêmement rapide et précis, proche de celui d'un hélicoptère, est une condition nécessaire à la capture ciblée de proies volantes.



Vipère péliade (*Vipera berus*)



Calopteryx éclatant  
(*Calopteryx splendens*)



Sympétrum fascié (*Sympetrum flaveolum*)

**Le saviez vous ?**  
En France, 50% des oiseaux et 30% des plantes à fleurs vivent sur les zones humides.